

Lettre aux Riverains

Lancement de la Maison du Projet – Cité de la Musique Et invitation au Prélude de la Cité de la Musique

Meaux, le 1^{er} juin 2023

Madame, Monsieur,

Les travaux de la Cité de la Musique – Simone Veil ont commencé le 29 mai. Ce lieu d'accueil d'exception sera l'un des plus importants d'Île-de-France. Il permettra de regrouper en son sein l'Harmonie et le Conservatoire.

Soucieux que chaque Meldois se sente impliqué et écouté dans les décisions qui concernent notre ville, **nous mettons en place dès le 4 juillet une Maison du Projet, à la Maison de l'Économie et de l'Emploi.**

Réel espace de dialogue, cette Maison accueillera, dès cet été, des permanences. **À partir du 4 juillet, vous pourrez rencontrer chaque mardi de 11h30 à 12h30, votre élu. Une seconde permanence ouvrira à la rentrée tous les jeudis de 17h30 à 18h30** afin de multiplier les échanges

Des visites de chantier avec les riverains seront également réalisées une fois par mois pour présenter les avancées des travaux. Avec les travaux du cinéma et les futurs travaux de la Place Henri IV, cette permanence permettra de répondre, de manière personnalisée, à l'ensemble de vos interrogations.

Nous sommes également impatients de vous accueillir en grand nombre lors de **l'événement Le Prélude (Place Henri IV), qui aura lieu le samedi 24 juin prochain, marquant ainsi le début des travaux de la Cité de la Musique.**

Informations sur l'événement et sur le flashmob musical organisé pour l'occasion :



Je reste avec l'ensemble de mon cabinet à votre entière disposition par téléphone au 01 60 09 85 60 ou par mail à maisonduprojet@meaux.fr. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien cordialement à vous

Jean-François Copé

Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux

Nouveau !



Nouveau !



Nouveau site internet
www.ville-meaux.fr



Nouvelle appli
MyMeaux
disponible !



Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire

La Cité de la Musique Simone Veil

Située au **cœur de Meaux**, c'est naturellement que l'ancienne prison est aujourd'hui valorisée par un projet de **transformation attractif**. Ce nouvel équipement regroupera l'Harmonie et le Conservatoire de musique existants au sein d'une « **Cité de la Musique** » via la restructuration de l'ancienne maison d'arrêt, bénéficiant d'une **forte identité patrimoniale** et d'une **situation emblématique** au cœur du centre historique de Meaux.

Le hall, large et lumineux distribue l'école de musique et l'auditorium. L'accès à l'école de musique aboutit dans une grande et large rue intérieure. Il s'agit de l'ancienne « nef » de la maison d'arrêt.



3 510 m²
de surface totale

300 places
dans l'auditorium

1 salle
d'orchestre

2 300 m²
pour l'apprentissage

32 salles
dédiées aux cours

“ Un projet soutenu
par la Région Île-de-France
et le Département
Seine-et-Marne ”

Un projet fédérateur d'envergure pour tout le Pays de Meaux, qui offrira à tous les amoureux de la musique un enseignement et des équipements de grande qualité. La Cité de la Musique Simone Veil aura une dimension environnementale importante, tant au niveau de sa construction que de ses aménagements intérieurs et extérieurs.

110 places
de stationnement
(93 en sous-sol
de l'auditorium
et 17 en voirie)

8 salles
de formation

2 644 m²
de surface végétale

1 000 m²
de toitures
végétalisées

44 arbres
replantés



Nouveau site internet www.ville-meaux.fr
et nouvelle application MyMeaux disponible
en téléchargement.

Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire